

Peggy JOUAN, Infirmière Référente
Résidence Edylis à Saint Malo (35)

**Le binôme « IDE Référent(e) – Directeur » :
Une vision Managériale à partager**



**Ce qu'il faut savoir
pour que ce binôme fonctionne
et partage
la même vision managériale :**

1 - l'IDE Référent(e) doit bien avoir connaissance du projet d'établissement

ce qui détermine
une 1ère vision commune
ou pas du type de management souhaité.

2 - la fiche de poste de l'IDE Référént(e) doit fixer :

- ◆ le cadre général du poste
- ◆ les liens hiérarchiques
- ◆ les missions principales :
 - ◆ de coordinations des soins, en collaboration avec le personnel.
 - ◆ de management et gestion du personnel
(fiches de postes des différents professionnels de
l'établissement déterminant les missions de ceux-ci et leur
responsabilités)
 - ◆ de communication
 - ◆ de gestion du matériel



◆ **et surtout :**

La missions de collaboration avec la Direction
qui détermine :

Qui fait quoi,
Ou est la place de l'IDE Référente
Quelles sont les délégations de la
direction et jusqu'ou aller dans le
management
Quelles sont les responsabilités ?



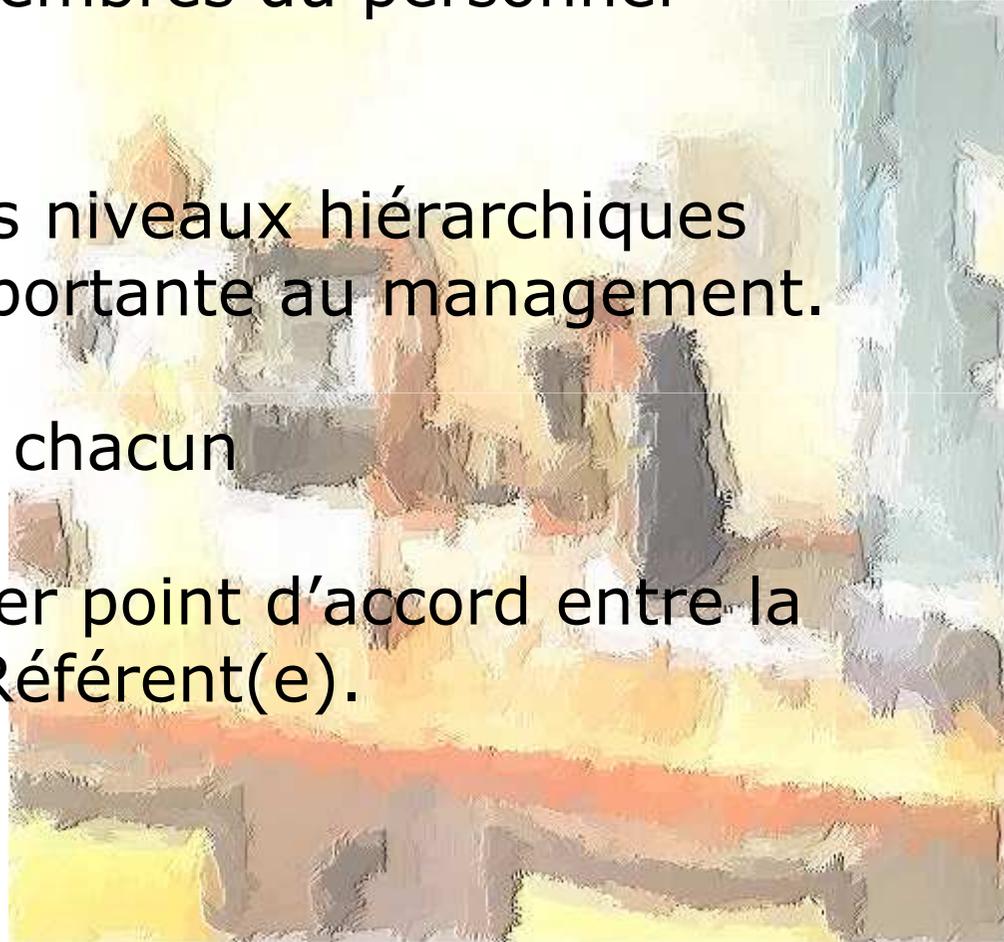
3 - l'organigramme

donné à chaque membres du personnel

Il fixe les différents niveaux hiérarchiques et est une aide importante au management.

Il situe la place de chacun

c'est un des premier point d'accord entre la Direction et l'IDE Référent(e).





Une fois que ces trois éléments

sont réunis et que la Direction et l'IDE Référent(e) sont en accord

le binôme doit pouvoir fonctionner avec la plus grande transparence de part et d'autre.

C'est un vrai travail en collaboration qui doit être le plus solide possible avec une confiance mutuelle.

l'IDE Référent est le lien étroit entre la direction et le personnel :

- Savoir expliquer

au personnel certaines décisions et faire remonter les difficultés ou les différentes réactions du personnel.

- Savoir s'appuyer

sur la direction dans les situations les plus délicates et référer des moindres événements importants pour la vie des Résidents.

- Régler les désaccords

Direction - IDE Référent(e) le plus rapidement possible sans le laisser transparaître = objectifs communs

EN CONCLUSION :

Si le cadre est bien posé de part et d'autre et que chaque partie est en accord, le binôme fonctionne avec une vision managériale commune.

Il s'agit de garantir au personnel des conditions de travail acceptables ou tout du moins d'y tendre le plus possible et ainsi favoriser le bien être des résidents et le bon fonctionnement de l'établissement.